

NB : Un addendum élargissant ce texte à d'autres disciplines, notamment à la musique et à la place de la littérature et de la poésie considérées comme arts, sera soumis à l'AD du 28 mars 2009. La question de l'éducation physique a également été évoquée.

Affirmer le processus créatif

*

Orientation et Recommandations en Activités artistiques et manuelles

ÉDUCATION ARTISTIQUE: déclaration de l'UNESCO

L'éducation artistique est au cœur de la construction de l'élève.

Elle forge sa sensibilité, son intellect, son rapport à lui-même et aux autres.

L'éducation artistique participe au développement de la tolérance et aide l'élève à appréhender la société multiculturelle dans laquelle il évolue et à s'y intégrer.

(Déclaration de l'UNESCO)

[...] Pour toutes ces raisons, les efforts que nous entreprenons, avec les Etats membres, doivent porter sur l'établissement d'une politique qui a comme objectif principal d'accorder à la formation artistique et culturelle une place fondamentale dans l'éducation. [...]

Notre tâche pourrait se résumer ainsi : donner au citoyen européen le sentiment qu'il est partie prenante d'une culture et d'une identité communes; lui faire prendre conscience de la richesse et du potentiel de notre diversité culturelle, lui inspirer le respect des autres cultures et, enfin, forger son attachement aux diverses expressions culturelles et artistiques, en tant que vecteurs de cohésion sociale et d'épanouissement personnel.

Quelle place pour l'éducation et la formation artistiques en Europe ?

Discours de Viviane Reding, membre de la Commission européenne, chargée de l'Education et de la Culture, au Sommet européen de l'éducation artistique UNESCO, le lundi 20 décembre 1999 (extraits)

ORIENTATION

LA QUESTION DU SENS

Donner du «sens» et renforcer les activités en *arts visuels, travaux manuels, activités créatrices, activités créatrices sur textiles* ; ainsi que *cuisine, alimentation et société* - définies plus bas sous le terme AAM - doit être reconnu comme une priorité sociale, intellectuelle et pédagogique.

En effet, les disciplines en AAM mobilisent fortement les «sens» de l'élève. Elles développent et favorisent de nombreux apports transversaux comme la créativité, l'autonomie, la citoyenneté, le développement sensoriel ou la psychomotricité.

L'approche « technico-pratique », au service de l'expression de l'élève et en lien avec des apports culturels ciblés, permet d'initier des démarches interdisciplinaires formatrices et performantes. Estime de soi, plaisir et altérité sont des balises de vie fortes, indispensables à l'épanouissement des élèves.

Pourtant ces balises sont trop souvent considérées comme périphériques ou anecdotiques en contexte scolaire ; et le constat demeure que les réalités institutionnelles, politiques et budgétaires révèlent un déficit d'intérêt pour ces disciplines.

RECOMMANDATIONS

Relevant notamment combien l'imaginaire est relativement peu sollicité au cours de la scolarité obligatoire, le Syndicat des enseignants romands affirme les éléments suivants :

SUR LA CRÉATIVITÉ

Disposition à créer, qui existe à l'état potentiel chez tout individu et à tous âges, étroitement dépendante du milieu social et culturel. Cette tendance naturelle nécessite des conditions favorables pour s'exprimer.

(Dictionnaire de psychologie Larousse)

La créativité s'exerce et s'entretient à l'école, à travers toutes les disciplines enseignées.

L'enseignement des AAM concerne l'ensemble élèves de l'école obligatoire – sans exception –, parce qu'il permet une approche différente des savoirs.

L'élève apprend à créer et à formuler sa propre démarche dans le même temps où il étudie et compose son objet.

Cet apprentissage implique **une réalisation concrète, expérimentale, technique, tactile, corporelle** qui produit un cheminement dialectique à chaque fois renouvelé entre la théorie et la pratique. Il ne s'agit pas d'un savoir déjà là qui est à vérifier, à reconstituer, à reformuler. Il ne s'agit pas non plus de synthétiser des observations, de résumer ou d'analyser des constats. **Dans les activités manuelles et artistiques conduites à l'école, l'objet à créer est toujours en devenir.**

Les connaissances acquises sont immédiatement traduites dans une nouvelle expérimentation qui suscitera d'autres découvertes ou de nouvelles connaissances. C'est ainsi qu'au-delà de la production d'objets ou de la réalisation de travaux, l'élève parvient à développer une intelligence spéculative, une volonté de dépasser les idées reçues, une ouverture personnelle d'esprit.

L'enseignement artistique et manuel est basé sur **l'expérimentation** comme processus de création, dans le cadre duquel peuvent se développer **les compétences suivantes: le sens de l'observation, l'expression personnelle, l'anticipation, le savoir s'adresser, la perception critique, l'esprit d'initiative et d'organisation.**

Il offre une formation équilibrée qui vise la réalisation de projets, de l'idée jusqu'à leur mise en forme et à la présentation. Les cours artistiques cherchent à développer la recherche de sens, l'esthétique, la curiosité et l'imagination personnelles des élèves, ainsi que la persévérance.

L'objet n'est pas un but en soi, c'est bien la démarche qui participe au développement de l'élève.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT-E

Le rôle de l'enseignant-e, à travers la mise en oeuvre de projets, de proposition et/ou d'exercices, est de faire émerger, de recevoir et de comprendre l'expression personnelle de l'élève ainsi que de l'aider à progresser par rapport à lui-même et dans le cadre des objectifs d'apprentissage.

Pour inciter et canaliser le processus créatif, il est dès lors nécessaire de:

- inscrire les activités dans une approche et des objectifs culturels ;
- créer un climat de confiance et encourager ;
- garantir la liberté d'expression ;
- pouvoir assurer l'aide technique nécessaire ;
- privilégier l'expérimentation dans le cadre de consignes précises ;
- apprécier et évaluer les résultats sur la base des consignes émises.

RÔLE DE L'INSTITUTION

L'institution doit se donner - et donner aux enseignant-e-s - le temps utile et les moyens de faire atteindre les objectifs des plans d'études, singulièrement ceux contenus dans le Plan d'études romand (PER).

Plus précisément, la formation des enseignant-e-s doit concourir à pouvoir faire atteindre les objectifs du PER.

Les infrastructures mises à disposition doivent permettre un enseignement optimum (ateliers, notamment) et la dotation en enseignant-e-s doit autoriser à travailler avec des groupes d'élèves de taille efficiente.

ÉVALUATION

L'évaluation est effectuée à chaque étape du travail réalisé en classe.

Elle fait l'objet d'un échange avec l'élève sur les critères techniques, pratiques, théoriques et interprétatifs.

Elle est avant tout **formative**. L'élève apprend à évaluer et à défendre son travail.

L'évaluation permet ainsi à l'élève de mettre en relation sa propre production et la richesse de l'univers artistique qui l'entoure.

COMMUNICATION

Pour intéresser les parents aux démarches et aux objectifs visés par les disciplines artistiques et manuelles - et les faire accepter -, il conviendrait parfois simplement de **mieux communiquer**.

Ainsi, dans le cadre de réunions de parents, de "portes ouvertes" ou d'expositions, il s'agit de

- présenter les objectifs d'apprentissage et le chemin pour les atteindre ;
- souligner l'adéquation qui existe entre la réalisation du travail et l'âge de l'élève qui l'a conçu ;
- donner la possibilité d'observer concrètement le développement de la motricité de l'élève, de ses capacités à créer, de ses goûts, de ses émotions, et de son assiduité au travail.

FORMATION DES ENSEIGNANT-E-S

En principe, les activités artistiques et manuelles ne devraient en aucun cas être enseignées par des maître-sse-s non formé-e-s.

Pour répondre à l'ambition des objectifs relatifs aux disciplines concernées, il est primordial que la formation initiale, la formation complémentaire et la formation continue des enseignant-e-s dans les domaines concernés s'inscrivent en accord avec les objectifs du Plan d'études romand et l'ensemble de ses approches et composantes.